AMAP Rouen

http://amaprouen.org (http://amaprouen.org)

contact@amaprouen.org

Liste de diffusion: amaprouen@framalistes.org

Contrat d'engagement pour le fromage de chèvre

Saison novembre 2018 - avril 2019

Le présent contrat règle les modalités de vente entre l'*amapien(ne)* et *l'agriculteur paysan*. Pour plus d'informations sur les engagements entre amapien(ne) et producteur paysans, référez-vous au <u>bulletin d'adhésion de l'association AMAP Rouen (bulletin-adhesion-amap-rouen)</u> ainsi qu'à <u>la charte officiel des AMAP (http://miramap.org/IMG/pdf/charte des amap mars 2014-2.pdf)</u>.

Producteur de fromage de chèvre

Ces fromages sont exclusivement moulés à la louche manuellement à partir de lait caillé frais avec une garantie de livraison en fin d'année à hauteur de 50% des livraisons de printemps. Chaque type de fromage est disponible en **frais**, **demi-frais**, **affiné** ou **sec**.

Patrick Sadones 2079, Route du Conihout 76480 Le Mesnil-sous-Jumièges 02 35 37 35 08 patricksadones@hotmail.fr

Commande

Produits	Tarif unité	Frais	Demi-frais	Affiné	Sec	Total par produit
Crottin, 100g	1,90€					
Cendrée façon Selles/Cher, 180g	2,70€					
Bûchette blanche ou cendrée, 200g	3,10€					
Tomme, 230g	3,70€					
Total pour 12 livraisons						

Chaque commande sera identique toutes les quinzaines. Seul l'affinage d'un seul fromage pourra exceptionnellement être modifié sur demande directe de l'amapien à Patrick Sadones. Cette commande ne sera prise en compte que lors de votre dépôt de chèques auprès du producteur ou du référent. Chèques à l'ordre de "Chèvrerie du Rouge-Prè"

Livraison

Les produits seront livrés **tous les quinze jours**, les mercredis de 18h30 à 19h30 au : 192, rue Eau de Robec à Rouen (à la Cantine).

• Uniquement livré en semaine A (14/11, 28/11, 12/12, 26/12, 09/01, 23/01, 06/02, 20/02, 06/03, 20/03, 03/04, 17/04) 12 livraisons

Date et signature

Adhérent à l'association AMAP Rouen.

Nom & prénom:

Contact (email ou tél.):

Date et signature :